



Assemblée générale

Distr.: Limitée
15 juillet 1999

Français
Original: Anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Quarante-deuxième session

14-16 juillet 1999

Point 9 de l'ordre du jour

Rapport du Comité à l'Assemblée générale

Projet de rapport

Chapitre premier

Introduction

1. Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa quarante-deuxième session à l'Office des Nations Unies à Vienne du 14 au 16 juillet 1999. Le Bureau du Comité était composé comme suit:

<i>Président:</i>	M. U. R. Rao (Inde)
<i>Vice-Président:</i>	M. Raimundo González (Chili)
<i>Deuxième Vice-Président/Rapporteur:</i>	M. Mohamed Aït Belaïd (Maroc)

Les transcriptions non éditées des séances du Comité sont publiées sous les cotes COPUOS/T.456 à [...].

Réunions des organes subsidiaires

2. Le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa trente-sixième session à l'Office des Nations Unies à Vienne du 22 au 26 février 1999, sous la présidence de M. Dietrich Rex (Allemagne). Son rapport a été publié sous la cote A/AC.105/719.

3. Le Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa trente-huitième session à l'Office des Nations Unies à Vienne du 1^{er} au 5 mars 1999, sous la présidence de M. Vladimír Kopal (République tchèque). Son rapport a été publié sous la cote A/AC.105/721. Les transcriptions non éditées des séances du Sous-Comité ont été publiées sous les cotes COPUOS/Legal/T.613 à 621.

Adoption de l'ordre du jour

4. À sa séance d'ouverture, le Comité a adopté l'ordre du jour suivant:
 1. Adoption de l'ordre du jour.
 2. Élection du bureau.
 3. Déclaration du Président.
 4. Débat général.
 5. Préparatifs, par le Comité préparatoire, de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
 6. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa trente-sixième session.
 7. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa trente-huitième session.
 8. Questions diverses.
 9. Rapport du Comité à l'Assemblée générale.

Membres et participation

5. Conformément aux résolutions de l'Assemblée générale 1721 E (XVI) du 20 décembre 1961, 3182 (XXVIII) du 18 décembre 1973, 32/196 B du 20 décembre 1977, 35/16 du 3 novembre 1980 et 49/33 du 9 décembre 1994 et à la décision 45/315 du 11 décembre 1990, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique était composé des États Membres suivants: Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba¹, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Japon, Kazakhstan, Kenya, Liban, Maroc, Mexique, Mongolie, Nicaragua, Niger, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée¹, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Suède, Tchad, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam et Yougoslavie.

6. À ses 456^e, [...]e et [...]e séances, le Comité a décidé d'inviter, sur leur demande, les représentants de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, de l'Azerbaïdjan, du Bélarus, de la Bolivie, du Costa Rica, des Émirats arabes unis, de la Finlande, du Guatemala, du Luxembourg, de la Malaisie, du Pérou, du Saint-Siège, de la Slovaquie, de Sri Lanka, de la Thaïlande et de la Tunisie à participer à sa quarante-deuxième session et à y faire des déclarations, le cas échéant, étant entendu que cette décision n'empêcherait pas l'acceptation d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision de sa part concernant le statut de ces pays.

7. Des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont également assisté à la session.

8. Des représentants de l'Académie internationale d'aéronautique (AIA), de l'Agence spatiale européenne (ESA), du Comité de la recherche spatiale (COSPAR), de la Fédération internationale d'aéronautique (FIA), de l'Organisation internationale de télécommunications

¹La Malaisie et le Pérou sont également membres du Comité et siègent en alternance, tous les deux ans, depuis le 1^{er} janvier 1995, avec la République de Corée et Cuba, respectivement.

spatiales (INTERSPOUTNIK), de l'Organisation internationale des télécommunications maritimes par satellites (INMARSAT), de la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT) et de l'Union astronomique internationale (UAI) ont également participé à la session.

9. La liste des délégations et des représentants présents à la session a été publiée sous la cote A/AC.105/XLII/INF.1. Les États membres du Comité ci-après ont assisté à la session: Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Japon, Kazakhstan, Kenya, Liban, Maroc, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Suède, Turquie, Ukraine, Venezuela et Viet Nam.

Débats

Bureau du Comité

10. À sa quarante et unième session, en 1998, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique avait été informé que M. Mouslim Kabbaj (Maroc) ne serait pas en mesure de terminer son mandat de deuxième Vice-Président/Rapporteur du Comité. Le Comité a rappelé que selon ce qui avait été convenu en 1997 quant à ses méthodes de travail et à celles de ses organes subsidiaires², lorsqu'un membre du Bureau ne pouvait pas terminer son mandat, le groupe régional auquel il appartenait devait présenter un candidat qui serait élu au début de la session suivant immédiatement l'expiration du mandat de ce membre du Bureau.

11. Le Comité a noté que ses membres avaient été informés, par une note verbale du 22 octobre 1998, que le Groupe des États africains avait nommé M. Mohamed Aït Belaïd (Maroc) comme candidat au poste de deuxième Vice-Président/Rapporteur du Comité. En outre, cette nomination avait été portée à l'attention du Sous-Comité scientifique et technique, à sa trente-sixième session, en 1999 (A/AC.105/719, par. 91).

12. À sa 456^e séance, le Comité a élu M. Mohamed Aït Belaïd (Maroc) deuxième Vice-Président/Rapporteur pour le reste de la durée de ce mandat.

13. À sa trente-huitième session, en 1999, le Sous-Comité juridique avait été informé que M. Václav Mikulka (République tchèque) ne serait pas en mesure de terminer son mandat de Président du Sous-Comité juridique. Le Comité a rappelé que selon ce qui avait été convenu en 1997³, toute élection au sein d'un sous-comité afin de remplacer un membre du Bureau dans l'impossibilité de terminer son mandat, devait être approuvée rétroactivement par le Comité à sa session de la même année. Le Comité a noté que suivant la procédure convenue, le Sous-Comité juridique, à sa trente-huitième session, avait élu M. Vladimir Kopal (République tchèque) Président du Sous-Comité juridique pour le reste de la durée de ce mandat (A/AC.105/721, par. 2).

² Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session, Supplément n° 20 (A/52/20, annexe I).

³ Ibid., par. [...].

14. À sa 456^e séance, le Comité a approuvé rétroactivement l'élection de M. Vladimir Kopal (République tchèque) à la présidence du Sous-Comité juridique pour le reste de la durée de ce mandat.

Déclarations

15. À ses 456^e et 457^e séances, le Comité a tenu un débat général au cours duquel des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants: Équateur (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes), Colombie, France, Allemagne, Grèce, République de Corée, Roumanie, Inde, Indonésie et États-Unis d'Amérique.

16. À la 456^e séance, le Directeur du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat a fait une déclaration sur les activités du Bureau au cours de l'année écoulée, l'état des préparatifs en vue de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III), ainsi que la documentation dont le Comité était saisi.

17. À sa [...]^e séance, le Comité a entendu un exposé du Spécialiste des applications des techniques spatiales du Bureau des affaires spatiales. À la 456^e séance, le représentant de l'Institut américain de l'aéronautique et de l'astronautique (AIAA) a présenté une communication sur l'exposition spatiale organisée dans le cadre d'UNISPACE III.

18. Après avoir examiné les différents points de son ordre du jour, le Comité, à sa [...]^e séance, le 16 juillet 1999, a adopté son rapport à l'Assemblée générale contenant les recommandations et décisions ci-après.
